

RAPPORT ANNUEL 2001-2002



Agence **F**orestière des **B**ois-**F**rancs

TABLE DES MATIÈRES

1	LE MESSAGE DU PRÉSIDENT.....	9
2.	RAPPORT D'ACTIVITÉS 2001-2002	10
3.	LA STRUCTURE DE L'AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS	10
4.	L'ORGANISATION	11
4.1	SES MEMBRES.....	11
4.2	SES ADMINISTRATEURS.....	13
4.3	SES CONSEILS ET COMITÉS	14
4.3.1	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	14
4.3.2	LE CONSEIL EXÉCUTIF	17
4.3.3	LE COMITÉ EXPERT.....	17
4.3.4	LE COMITÉ TECHNIQUE	18
4.3.5	LES COMITÉS <i>AD HOC</i>	18
4.4	SON PERSONNEL.....	19
4.5	SON TERRITOIRE	20
5.	RÉALISATION.....	21
5.1	CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES	21
5.2	CONTRIBUTIONS NON MONÉTAIRES DES PARTENAIRES.....	23
5.3	VOLET AMÉNAGEMENT FORESTIER	24
5.3.1	LE PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS.....	24
5.3.2	VENTILATION DES BUDGETS UTILISÉS PAR MRC.....	25
5.3.3	VENTILATION DES BUDGETS PAR AGENTS DE LIVRAISON	25
5.4	VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE	26
5.5	PROGRAMMES VERGLAS	27
6.	PLAN D'ACTION 2002-2003	31
7.	RAPPORT FINANCIER 2001-2002	33



Agence Forestière des Bois-Francs

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

À TOUS LES MEMBRES DE L'AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS

Vous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée générale annuelle des membres de l'Agence forestière des Bois-Francs qui aura lieu le :

**20 juin 2002 à 19h00
Hôtel de ville de Bécancour
1295, avenue Nicolas-Perrot
Bécancour
(819) 294-6500**

Ordre du jour

1. Inscription des membres et des participants
2. Ouverture de l'assemblée
3. Lecture et adoption de l'avis de convocation
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2001
6. Message du président
7. Rapport d'activité 2001-2002
8. Bilan financier 2001-2002
9. Élection aux postes d'administrateurs et de substituts sortants
10. Nomination d'un vérificateur
11. Période de questions
12. Varia
13. Levée de l'assemblée

Nous comptons sur votre présence et vous prions de croire en notre considération la plus distinguée.

Stéphane LeBel, ing.f.
Secrétaire
Le 21 mai 2002

227 rue Notre-Dame Est, Victoriaville (Québec) G6P 4A2
Tél. : (819) 752-4951 Téléc. : (819) 751-9947

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale 2000-2001 de l'Agence forestière des Bois-Francs tenue le 20 juin 2001 à 19h30 à la salle du Conseil de la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Représentants le monde municipal :

M.R.C. de Nicolet-Yamaska	M. Pierre Gaudet
M.R.C. de l'Érable	M. Bertrand Fortier
M.R.C. de Bécancour	M. Raymond St-Cyr
M.R.C. de Drummond	M. Bernard P. Boudreau
	M. Jacques Joyal

Représentants les producteurs forestiers :

O.G.C.	Groupement agroforestier Lotbinière-Mégantic inc.	M. Gaston Martineau
	Groupement forestier Nicolet-Yamaska inc.	M. Robert Blais
	Société sylvicole d'Arthabaska-Drummond inc.	M. Réjean Benoit
	Aménagement forestier coopératif de Wolfe	M. Gilles Boissonneault
S.P.B.	Syndicat des producteurs de bois Centre-du-Québec	M. Serge Chartrand
	Syndicat des producteurs de bois région de Québec	M. Pierre-Yves Germain
	Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie	M. Serge Nadeau
Autre :	Propriétaires de boisés	M. Martin Larrivée
		M. Louis-Michel Larocque
		M. Marcel Boilard
		M. Ghislain Leblond
		M. Frédéric Couture
		M. Denis Villeneuve
		M. Raymond Thibeault
		M. Alydor Fortier
		M. Rolland Bahl
		M ^{me} Rollande Bahl
		M. René Houle
		M. Charles Prince

Représentants les industries de transformation du bois :

Gérard Crête et Fils	M. Marc Berthiaume
Vexco	M. Jocelyn Champagne
Commonwealth Plywood	M. Jean-Luc Vigneault
Exfor VM inc.	M. Patrick Boutin
	M. Camil Vigneault

Représentant du Ministre :

Ministère des Ressources naturelles	M. Michel Boisvert
-------------------------------------	--------------------

1- INSCRIPTION DES MEMBRES ET DES PARTICIPANTS

Tous les membres et les participants se sont inscrits dès leur arrivée. Une copie du rapport d'activités de l'Agence pour l'exercice 2000-2001 leur est remise comme document de support pour l'assemblée.

2- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MESSAGE DU PRÉSIDENT

Après avoir constaté le quorum, M. Pierre Gaudet déclare l'assemblée ouverte à 19h35. Le président, M. Pierre Gaudet, souhaite la plus chaleureuse des bienvenues à tous les participants et rappelle qu'au-delà des formalités inhérentes à toute assemblée générale, ces rencontres demeurent toujours des occasions privilégiées pour échanger et communiquer entre partenaires préoccupés de protection et de mise en valeur des forêts privées.

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation avait été transmis dans les délais prescrits, soit 20 jours avant la tenue de ladite assemblée..

AG01-46 Sur proposition de M. Raymond Thibeault, dûment appuyée par M. Gilles Boissonneault, il est résolu d'adopter l'avis de convocation tel que présenté.

4- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Gaudet demande à ce que l'assemblée procède à l'examen des états financiers de l'exercice clos au 31 mars 2001 après la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale 1999-2000 afin de libérer plus rapidement, M. Jean Pellerin, représentant de la firme ayant procédé à la vérification comptable des états financiers de l'Agence.

AG01-47 Sur proposition de M. Jean-Luc Vigneault, dûment appuyée par M. Louis-Michel Larocque, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié en conservant l'item Varia ouvert :

- 1- Inscription des membres et des participants
- 2- Ouverture de l'assemblée et message du président
- 3- Lecture et adoption de l'avis de convocation
- 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2000
- 6- Adoption du rapport financier de l'exercice clos au 31 mars 2001
- 7- Présentation du rapport d'activités de l'exercice clos au 31 mars 2001
- 8- Élection aux postes d'administrateurs et de substituts sortants
- 9- Nomination d'un vérificateur
- 10- Période de questions
- 11- Varia
- 12- Levée de l'assemblée.

5- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 20 JUIN 2001

AG01-48 Sur proposition de M. Bernard P. Boudreau, dûment appuyée par M. Denis Villeneuve, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 20 juin 2000.

6- ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE CLOS AU 31 MARS 2001

M. Jean Pellerin fait la présentation des états financiers en s'appuyant sur le projet de rapport financier qu'il a préparé. Quelques précisions sont demandées, notamment sur les délais de paiement des contributions de la compagnie Kruger et la répartition des fonds entre les propriétaires et les conseillers forestiers dans les programmes Verglas.

AG01-49 Sur proposition de M. Jean-Luc Vigneault, dûment appuyée par M. Raymond Thibeault, il est résolu d'adopter le rapport financier de l'exercice clos le 31 mars 2001 tel que présenté par le vérificateur M. Jean Pellerin.

7- PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 MARS 2001

M. Pierre Gaudet procède à la lecture de son message annuel lequel est reproduit dans le document de support à l'assemblée en page 7.

Le texte intégral du rapport d'activités a été distribué à tous les participants et sera aussi transmis à tous les partenaires de l'Agence. La présentation des principales activités résumant l'exercice 2000-2001 est faite via un support informatique en projection sur écran.

Le secrétaire, M. Jacques Moisan, présente le rapport d'activités. M. Steve Garneau expose les principaux constats en vérification opérationnelle et M^{me} Sophie Simard présente les principaux tableaux résumant la livraison des programmes Verglas.

À la suite de ce rapport, quelques questions sont soulevées. En particulier, on demande d'expliquer pourquoi l'Agence entend limiter les enveloppes budgétaires réservées aux plans d'aménagement forestier, à la voirie et au drainage. Le président annonce que les préoccupations énoncées seront prises en considération au Conseil d'administration.

AG01-50 Sur proposition de M. Marcel Boilard, dûment appuyée par M. Bertrand Fortier, il est résolu d'adopter le rapport d'activités de l'exercice clos au 31 mars 2001 tel que présenté.

8- ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS ET SUBSTITUTS SORTANTS

AG01-51 Sur proposition de M. Denis Villeneuve, dûment appuyée par M. Jean-Luc Vigneault, il est résolu que les mandats d'administrateurs représentant les industries de transformation du bois, dont les noms sont reproduits ci-dessous, soient approuvés et confirmés :

<u>Administrateur</u>	<u>Substitut</u>	
M. Jacques Bray		(terme 2003)
M. Jocelyn Champagne		(terme 2003)
M. Denis Deshaies		(terme 2002)
M. Patrick Boutin		(terme 2002)

AG01-52 Sur proposition de M. Gilles Boissonneault, dûment appuyée par M. Robert Blais, il est résolu que les mandats d'administrateurs représentant les OGC, dont les noms sont reproduits ci-dessous, soient approuvés et confirmés :

<u>Administrateur</u>	<u>Substitut</u>	
M. Serge Chartrand	Vacant	(terme 2003)
M. Pierre-Yves Germain	Vacant	(terme 2002)

AG01-53 Sur proposition de M. Bernard P. Boudreau, dûment appuyée par M. Jocelyn Champagne, il est résolu que les mandats d'administrateurs représentant le Syndicat de producteurs de bois du Centre-du-Québec et le Syndicat des producteurs de bois de la région de Québec, dont les noms sont reproduits ci-dessous, soient approuvés et confirmés :

<u>Administrateur</u>	<u>Substitut</u>	
M. Denis Villeneuve		(terme 2003)
M. Marcel Boilard	Vacant	(terme 2002)

AG01-54 Sur proposition de M. Denis Villeneuve, dûment appuyée par M. Réjean Benoit, il est résolu que les mandats d'administrateurs représentant les MRC et municipalités, dont les noms sont reproduits ci-dessous, soient approuvés et confirmés :

<u>Administrateur</u>	<u>Substitut</u>	
M. Bertrand Fortier		(terme 2003)
M. Normand Soucy	M. Edgar Morin	(terme 2003)
M. Raymond St-Cyr		(terme 2002)
M. Bernard P. Boudreau	M. Jacques Joyal	(terme 2002)

Les représentants du Ministre sont toujours MM. Michel Champagne et Michel Boisvert.

9- NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

L'Agence a procédé en mai dernier à un appel d'offres sur invitation auprès de six (6) firmes de comptables afin qu'elles offrent leurs services comme vérificateurs. L'appel d'offres devait inclure une proposition pour un (1) an ou sur trois (3) ans.

Cinq firmes ont répondu. La firme Lemire, Lemire de Warwick a soumis l'offre la plus basse et les références sont bonnes.

AG01-55 Sur proposition de M. Bernard P. Boudreau, dûment appuyée par Louis-Michel Larocque, il est résolu de nommer la firme Lemire, Lemire comptables agréés pour un mandat de trois (3) années à reconfirmer à chaque assemblée.

10- PÉRIODE DE QUESTIONS

Les points soulevés portent sur les normes de l'aménagement de la forêt naturelle, la protection des investissements et les règlements de contrôle intérimaire des MRC.

On suggère de cibler, pour fin de reboisement, des terres dont la vocation forestière est claire.

11- VARIA

Aucun point n'est soulevé à l'item Varia.

12- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

AG01-56 Sur proposition de M. Denis Villeneuve, dûment appuyée par Jocelyn Champagne, il est résolu de lever l'assemblée à 21h45.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME du procès-verbal de la sixième assemblée générale de l'Agence forestière des Bois-Francs.

Le _____ 2002

1 LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

Chaque année, l'Assemblée générale est une occasion de faire le point sur notre organisation. Nous sommes à 6^e année de fonctionnement et je crois que nous pouvons affirmer que la période de rodage est terminée.

L'année 2001-2002 aura été une année de changement au niveau de la direction générale avec le départ de Jacques Moisan et la venue de Stéphane LeBel. Merci Jacques et bienvenu Stéphane !

Les hommes passent mais l'organisation continue. Nous sommes maintenant à faire la mise en place du Plan de protection et de mise en valeur de la forêt privée et c'est l'heure, pour les partenaires de l'Agence, de faire la démonstration d'adhésion à cet exercice et particulièrement sur le respect de la possibilité forestière.

La modification de la grille de taux pour certains travaux dans le programme veut donner un signal : il faut augmenter les travaux d'aménagement dans nos forêts existantes et, sur trois ans, réduire nos plantations.

La question de sous-financement demeure cruciale et limite notre capacité à procéder plus rapidement, mais nous continuerons à faire les démarches pour trouver une solution équitable avec les autres Agences.

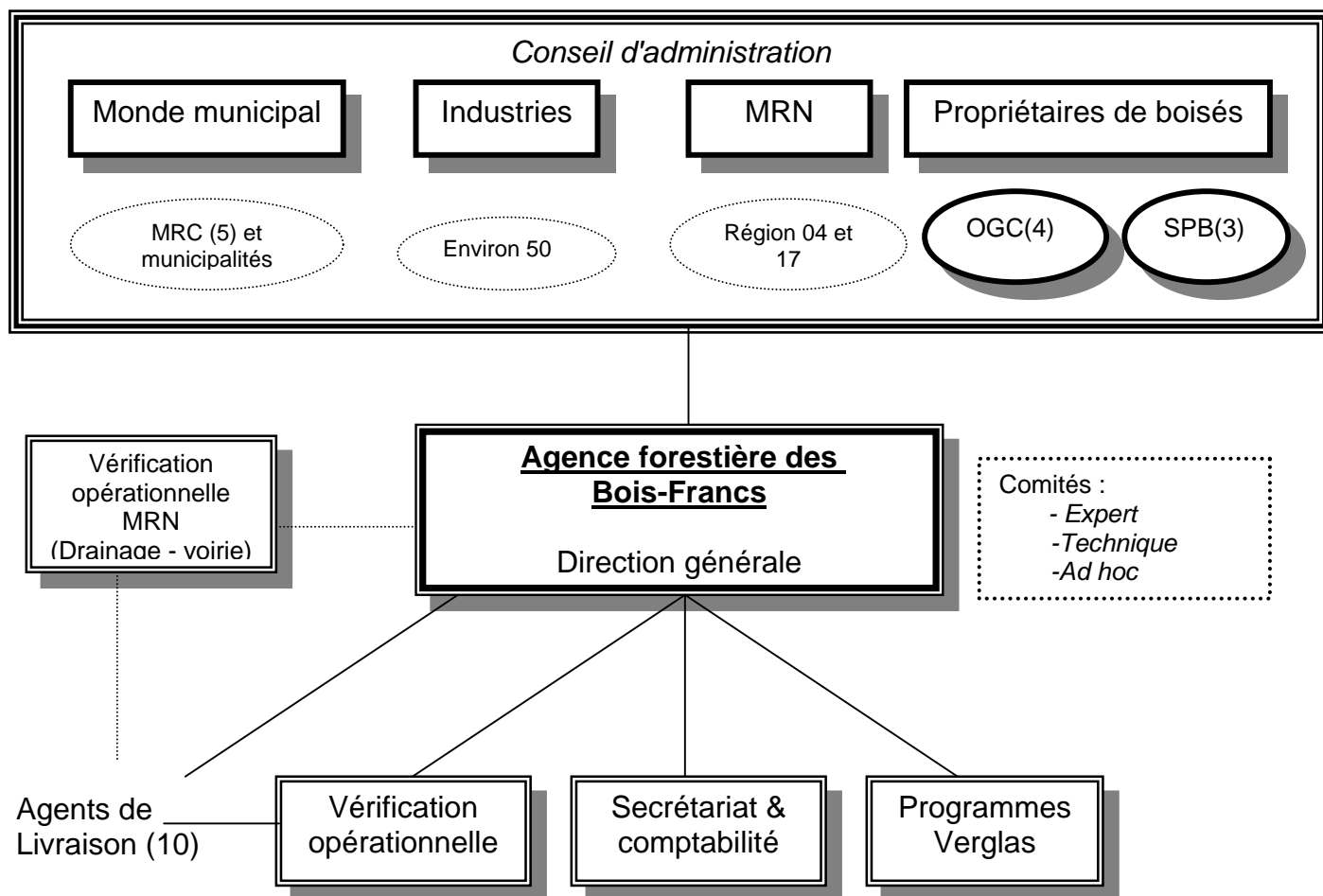
Merci à nos administrateurs et à nos employés pour leur collaboration et soyons fiers de notre capacité à faire avancer nos projets !

2. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2001-2002

L'Agence forestière des Bois-Francis vous présente son rapport d'activités pour l'exercice financier 2001-2002. Ce rapport couvre les activités du 1^{er} avril 2001 au 31 mars 2002. L'Agence complète ainsi sa sixième année d'opération depuis sa création en 1996.

Les dossiers ayant mobilisé l'essentiel des ressources de l'Agence au cours de la dernière année sont : la gestion du programme régulier et la gestion des programmes Verglas. Accessoirement sont venus se greffer une multitude de dossiers comme le projet Volet II et la participation aux travaux de quelques Tables sectorielles. S'ajoute une foule d'autres activités plus mineures mais incontournables du fait de l'existence même de l'Agence, et des attentes de toutes natures que cela crée chez plusieurs partenaires ou intervenants externes à la structure. L'Agence devient de plus en plus un organisme de référence en matière de foresterie à l'échelle régionale.

3. LA STRUCTURE DE L'AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCIS



4. L'ORGANISATION

4.1 SES MEMBRES

En vertu du statut et des règlements de l'Agence forestière des Bois-Francis, il est possible pour les acteurs forestiers impliqués dans la région Centre-du-Québec d'en devenir membres. Il existe deux statuts de membres au sein de l'Agence forestière des Bois-Francis : les membres réguliers et les membres associés.

LES MEMBRES RÉGULIERS

Peut être admis comme membre régulier de l'Agence toute **personne morale** ou **organisme** oeuvrant sur le territoire de l'Agence. Les membres réguliers doivent cependant faire partie de l'une ou l'autre des catégories et sous-catégories de membres suivantes :

- Les **municipalités** incluant les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités locales;
- Les **organismes reconnus de producteurs forestiers**, lesquels se divisent en deux sous-catégories : les organismes de gestion en commun (OGC) et les syndicats de producteurs de bois (SPB);
- Les **titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois**, tels que : les industriels du sciage, les industriels des pâtes et papiers, l'industrie des panneaux, déroulage, etc.

Les membres réguliers en date du 31 mars 2002 sont :

**Dans la catégorie : Les municipalités
Organismes**

MRC Arthabaska	MRC
MRC Bécancour	MRC
MRC Drummond	MRC
MRC Érable	MRC
MRC Nicolet-Yamaska	MRC
Ville de Princeville	Municipalité

Dans la catégorie : Les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois

Organismes

Domtar Inc.	Pâtes et papiers
Gérard Crête et Fils	Sciage
Spruce Falls	Panneaux
Vexco inc.	Sciage
Commonwealth Plywood inc.	Déroulage

Dans la catégorie : Les organismes reconnus de producteurs forestiers

Organismes

Sous-catégorie

Groupe forestier Nicolet-Yamaska	OGC
Groupe agro-forestier Lotbinière-Mégantic	OGC
Aménagement forestier coopératif de Wolfe	OGC
Société sylvicole Arthabaska-Drummond Inc.	OGC
Syndicat des producteurs de bois de la région de Québec	SPB
Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec	SPB
Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie	SPB

Les membres associés en date du 31 mars 2002 sont :

Conseillers forestiers de la région de Québec	Agent de livraison
Luc Bournival	Agent de livraison
Proformen	Agent de livraison

4.2 SES ADMINISTRATEURS

Conformément à son règlement intérieur, le conseil d'administration de l'Agence est composé de quatorze (14) administrateurs représentant le Ministre, le milieu municipal, les propriétaires de boisé et le milieu industriel. À la suite de l'Assemblée générale annuelle 2000-2001, M. Pierre Gaudet a été élu président de l'Agence sans droit de vote.

Durant l'exercice 2001-2002, les administrateurs en fonction ont été :

<i>Groupes</i>	<i>Administrateur</i>	<i>Organisme</i>	<i>Mandat</i>
<i>Ministre</i>	Michel Champagne	Ministère des Ressources Naturelles	
	Pierre Jean (1)	Ministère des Ressources Naturelles	
<i>Monde municipal</i>	Pierre Gaudet	MRC Nicolet-Yamaska	
	Raymond St-Cyr (2)	MRC de Bécancour	2000-2002
	Bertrand Fortier	MRC de l'Érable	2001-2003
	Bernard P. Boudreau	MRC de Drummond	2000-2002
	Francois Marcotte (3)	MRC d'Arthabaska	2001-2003
<i>Industrie</i>	Jacques Bray	Domtar inc.	2001-2003
	Jocelyn Champagne	Vexco inc.	2001-2003
	Denis Deshaies	Spruce Falls	2000-2002
	Patrick Boutin	Commonwealth Plywood	2000-2002
<i>Propriétaire (ogc)</i>	Pierre-Yves Germain (4)	Société sylvicole Arthabaska-Drummond	2000-2002
	Serge Chartrand	Groupement forestier Nicolet-Yamaska	2001-2003
<i>Propriétaire (spb)</i>	Marcel Boilard	SPB Centre Québec	2000-2002
	Denis Villeneuve	SPB Région de Québec	2001-2003

- (1) M. Pierre Jean a remplacé M. Michel Boisvert en cours de mandat
- (2) M. Raymond St-Cyr a remplacé M. Pierre Carignan en cours de mandat
- (3) M. François Marcotte a remplacé M. Edgar Morin qui a remplacé M. Normand Soucy en cours de mandat
- (4) M. Pierre-Yves Germain a remplacé M. Stéphane LeBel en cours de mandat

Chaque groupe jouit d'un nombre égal de voix même si le nombre d'administrateurs est différent d'un groupe à l'autre.

Le conseil d'administration administre l'organisme et les affaires de l'Agence. Il exerce ses pouvoirs par voie de résolutions et étudie toute question qui lui est soumise par l'assemblée générale et veille à la bonne administration de l'Agence. Les décisions du conseil d'administration sont prises sur la base du consensus, c'est-à-dire lorsque aucun groupe d'administrateurs ne s'oppose à la décision proposée.

4.3 SES CONSEILS ET COMITÉS

4.3.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni à 8 occasions au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2002.

Les points qui ont constitué les ordres du jour des réunions du Conseil d'administration sont :

ADMINISTRATION

- Lecture et adoption des procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration et du Conseil exécutif
- Examen du bilan financier et du rapport annuel
- Nomination des signataires des effets bancaires
- Élection des officiers
- Signature de la déclaration officielle du PPMV
- Déménagement du siège social
- Acceptation des administrateurs en cours de mandat
- Processus de remplacement du directeur général

DÉCISION

- Adoption du budget et répartition budgétaire par Agent de livraison 2001-2002
- Adoption de la grille de taux et des ajustements normatifs 2001-2002
- Adoption des documents d'informations transmis au MRN pour le premier versement, le deuxième versement et le troisième versement
- Adoption de la politique d'accréditation des Agents de livraison
- Adoption de la mise en application des recommandations du Ministère du Revenu dans le dossier TPS-TVQ
- Adoption de la révision des budgets additionnels dans le programme d'aménagement forestier
- Adoption du choix du MRN pour refaire le calcul de la possibilité en regard du scénario réaliste et du scénario d'optimisation de la forêt
- Adoption du service conseil au propriétaire avec statut et sans statut
- Adoption de la modification de la période d'exécution de la vérification opérationnelle
- Adoption de la modification de l'application du bulletin de la vérification opérationnelle
- Adoption d'une politique de respect des budgets par MRC
- Adoption de l'allocation de reboisement 2002
- Adoption de l'allocation pluriannuelle de reboisement 2003-2007
- Adoption du mémoire de l'Agence sur la consultation de la politique de consultation du MRN
- Adoption de la politique de rémunération des administrateurs

DISCUSSION

- Implication financière dans le Comité Estrien de recherche sur le feuillu
- Indicateur de développement durable
- Implication de l'Agence dans le processus de révision du régime de la forêt privée en 2002
- Comité ad hoc sur l'ajustement du programme en fonction des besoins des propriétaires (réflexion sur les statuts apparentés)
- PPMV et le volet II
- Politique de frais sur les contributions en retard des industries
- Mise en application du plan d'action du PPMV
- Date de signature du propriétaire sur la prescription sylvicole après l'exécution des travaux
- Politique de partage de budgets entre les Agents de livraison
- Projet d'entente spécifique sur l'aménagement innovateur et d'enrichissement des forêts feuillues
- Suivi du compte à payer de SSAD au 31 mars 2001
- Mise en situation de Proformen
- Taux 2002-2003
- Rencontre politique des Agents de livraison
- Prochain Sommet de la forêt privée
- Changement de nom de l'Agence

INFORMATION

- Assemblée générale annuelle
- Réunion des Agences
- Vérification du MRN sur le programme Verglas
- Journée d'information sur la forêt MRC Nicolet-Yamaska
- Compte-rendu du comité de suivi du sommet de la forêt privée
- Résolution de la MRC de Bécancour
- Atelier sur la planification des opérations forestières en forêt privée (SPBRQ)
- Licence corporative pour utilisation des fichiers numérisés des cartes écoforestières
- Prolongation du programme verglas
- Forum agroalimentaire mi-parcours Centre-du-Québec
- Lettre du Ministère des Transports et du Ministère de l'Environnement
- Code de déontologie de la SSAD

VARIA

- Projet indicateur
- Omniprésence de l'érablière rouge
- Consultation sur le programme d'inventaire forestier
- Projet de manchon protecteur de feuillu
- Frais de participation aux tables sectorielles
- Arbrier
- Guide des administrateurs

<i>Tableau de présence des administrateurs aux séances du conseil d'administration</i>		
<i>REPRÉSENTANT</i>	<i>Présence</i>	<i>Taux</i>
Michel Boisvert	4	80%
Michel Champagne	6	75%
Pierre Jean	2	100%
<i>MINISTRE</i>	12	75%
Bernard P Boudreau	7	88%
Pierre Carignan	0	0%
Bertrand Fortier	8	100%
Pierre Gaudet	6	75%
François Marcotte	2	100%
Edgar Morin	1	33%
Normand Soucy	0	0%
Raymond St-Cyr	5	83%
<i>MONDE MUNICIPAL</i>	29	72%
Patrick Boutin	8	100%
Jacques Bray	4	50%
Jocelyn Champagne	8	100%
Denis Deshaies	4	50%
<i>INDUSTRIES</i>	24	75%
Marcel Boilard	6	86%
Serge Chartrand	8	100%
Pierre-Yves Germain	6	75%
Stéphane LeBel	2	100%
Denis Villeneuve	8	100%
<i>PROPRIÉTAIRES DE BOISÉ</i>	30	94%

4.3.2 LE CONSEIL EXÉCUTIF

Le Conseil exécutif réalise une analyse préliminaire des orientations et des affaires nouvelles. Les séances se déroulent selon la même approche que les réunions du Conseil d'administration, c'est-à-dire : administration, décision, discussion, information et varia. Le point « Décision » génère des décisions à caractère administratif et des recommandations ou des scénarios pour discussion ou décision au Conseil d'administration.

Au cours de l'exercice 2001-2002, le Conseil exécutif était composé de :

GROUPES	ADMINISTRATEUR	ORGANISME
<i>Ministre</i>	Michel Champagne	Ministère des Ressources Naturelles
<i>Monde municipal</i>	Pierre Gaudet, président	MRC Nicolet-Yamaska
	Bertrand Fortier, vice-président	MRC de l'Érable
<i>Industrie</i>	Jocelyn Champagne	Vexco inc.
<i>Propriétaire (ogc)</i>	Serge Chartrand	Groupement forestier Nicolet-Yamaska
<i>Propriétaire (spb)</i>	Marcel Boilard	SPB Centre Québec

Les membres du Conseil exécutif se sont réunis à cinq (5) occasions

4.3.3 LE COMITÉ EXPERT

Les membres du comité Expert sont mandatés par le Conseil d'administration pour étudier certains aspects plus techniques liés à la livraison du programme.

Les membres du comité qui ont participé aux rencontres sont :

GROUPES	REPRÉSENTANT	ORGANISME
<i>Ministre</i>	Pierre Jean	Ministère des Ressources Naturelles
	Gérald Lapierre	Ministère des Ressources Naturelles
<i>Monde municipal</i>	Pierre Gaudet	MRC Nicolet-Yamaska
	Bertrand Fortier	MRC Érable
<i>Industrie</i>	Denis Deshaies	Spruce Falls
<i>Propriétaire (ogc)</i>	Martin Larrivée	Aménagement forestier coop. Wolfe
	Gaston Martineau	Groupement agro-for Lotbinière-Mégantic
<i>Propriétaire (spb)</i>	Ghislain Leblond	SPB Centre Québec
	Denis Villeneuve	SPB région de Québec

Les membres du Comité expert se sont réunis à trois (3) occasions

Les dossiers suivants ont fait l'objet des travaux du comité :

- Transfert de connaissances (bilan, contenu, orientation, stratégie, réalisation)
- Révision des cahiers d'instructions du programme d'aide à la mise en valeur des forêts
- Vérification opérationnelle
- Date de signature du propriétaire sur la prescription sylvicole

4.3.4 LE COMITÉ TECHNIQUE

Le comité technique a pour but d'étudier et de donner des avis au conseil d'administration ou au comité expert sur des sujets précis ou sur l'application des programmes d'aide de l'agence. Ce comité n'a aucun pouvoir décisionnel, il est mis en place à titre consultatif seulement.

Les membres du comité technique sont des représentants des Agents de livraison.

Les membres du Comité technique se sont réunis à deux (2) occasions

4.3.5 LES COMITÉS *AD HOC*

Durant l'année, le conseil d'administration donne à des comités ad hoc des mandats spécifiques afin de faire un premier travail de défrichage et de recommandations sur les sujets dont il est saisi.

Les dossiers étudiés par les comités ad hoc ont été :

- Ajustement au programme en fonction des besoins des propriétaires
- Visite conseil au propriétaire sans statut

4.4 SON PERSONNEL

Administration et gestion courantes :

Céline Brault

Adjointe administrative (12 mois)
Secrétariat
Comptabilité
Système de gestion des forêts privées

Steve Garneau

Technicien forestier (12 mois)
Vérification opérationnelle programme régulier
et verglas
Collaborateur au journal Forum
Support aux agents de livraison
Mise à niveau des normes

Jacques Moisan, ing. f. M. Sc.
Stéphane LeBel, ing.f.

Directeur général (8 mois)
Directeur général (4 mois)
Gestion du programme d'aménagement
Gestion du personnel
Et toutes autres tâches...

Les programmes verglas :

Sophie Simard, ing. f.,
Mathieu Simard, tech. f.

Coordonnatrice (12 mois)
Vérification opérationnelle (3 mois)

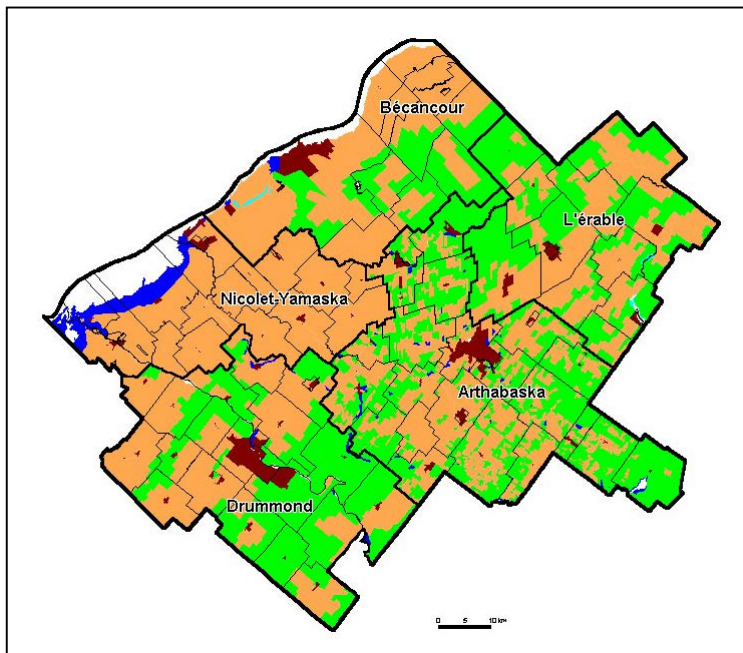
Les projets spéciaux :

Sylvie Côté, ing. f., M. Sc.

Guide sylvicole de l'Agence forestière des Bois-Francis
(Volet II)

4.5 SON TERRITOIRE

L'Agence forestière des Bois-Francs couvre l'ensemble de la région administrative du Centre-du-Québec. Il s'étend sur près de 7 000 km² et 96 % de ce dernier appartient au domaine privé. La population de la région regroupe plus de 220 000 personnes. Celle-ci est répartie en 86 municipalités qui sont regroupés en cinq (5) municipalités régionales de comté (MRC).



Le territoire forestier de l'Agence se caractérise par :

- 3 grandes zones écologiques : Érablière à caryer, Érablière à tilleul et Érablière à bouleau jaune
- 2 zones topographiques : Plaine du St Laurent et Coteaux des basses Appalaches
- Plus de 313 000 ha sont boisés, ce qui représente 44 % de la région
- Composition : 60% en forêts feuillues, 27% en forêts mixtes et 8% en forêts résineuses
- 75% des forêts sont au stade jeune et 16% en forêts matures

Les propriétaires de boisés se caractérisent :

- 9 500 propriétaires de boisés dans la région
- 3 400 propriétaires sont reconnus producteurs forestiers
- Superficie moyenne de leur boisés : 44 ha
- Âge moyen des producteurs forestiers : 55 ans

MRC	Superficie forestière	%	Superficie totale	%
Arthabaska	92 923 ha	31,2	190 254 ha	27,4
Bécancour	49 867 ha	16,7	113 281 ha	16,4
Drummond	60 331 ha	20,2	159 956 ha	23,1
Érable	70320 ha	23,5	129 188 ha	18,6
Nicolet-Yamaska	25 118 ha	8,4	100 278 ha	14,5
TOTAL	298 559 ha		692 957 ha	

5. RÉALISATION

5.1 CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

La réalisation de travaux sylvicoles et le fonctionnement de l'Agence se fait grâce à la contribution directe de deux partenaires, le Ministère des Ressources Naturelles et les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois.

PARTENAIRE	2000-2001	2001-2002
Ministre	2 295 768 \$	2 295 768 \$
Industrie	444 521 \$	408 010 \$
TOTAL	2 740 289 \$	2 703 778 \$

Depuis le 15 mai 2001, la contribution des industriels a été fixée par le MRN à 1.20\$/m³s. La baisse du montant unitaire est due au dépassement du montant de 8 millions de dollars, à l'échelle provinciale. 44 usines ont contribué à l'Agence en 2001-2002.

Liste des titulaires de permis de transformation du bois ayant contribué à l'Agence en 2001-2002 :

Abitibi-Consolidated (Laurentides)	Kruger inc. (Trois-Rivières)
Armand Duhamel et Fils inc.	Kruger Wayagamack inc.
Bardeaux et cèdres St-Honoré	L. H. Plante et Fils inc.
Blanchette et Blanchette inc.	La Cie Commonwealth Plywood (Princeville)
Bois Francs-Nord	La Menuiserie d'East Angus inc.
Boiscarvin inc.	Les Bois Jean-Pierre Ltée
Busque et Laflamme inc.	Les Bois Riants inc.
Carrier et Bégin inc.	Les Paniers P. & P. inc.
Claude Plante	Les Produits forestiers D.G. Ltée
Clermond Hamel Ltée	Moulin à scie Dufault et Frère inc.
Clôtures Rustiques L.G. inc.	Multibois F. L. inc.
Compagnie Papiers Stadacona(Scierie Leduc)	Scierie Alexandre Lemay et Fils inc.
Coop des Travailleurs Scierie Jos St-Amant	Scierie Bel Ache Ltée
Denisio Lebel inc. (St-Joseph de Kamouraska)	Scierie Blondeau inc.
Domtar inc. (Division papiers)	Scierie Cojovi senc
Domtar inc. (Ste-Francoise)	Scierie La Patrie inc.
Domtar inc. (Ste-Marie)	Scierie Lauzé-Joly
Gérard Crête et Fils inc. (St-Séverin)	Scierie Melbourne (1989) inc.
Industries Maibec inc.	Scierie Tech inc.
Industries manufacturères Mégantic inc.	Spruce Falls (St-Georges)
J.A. Fontaine et Fils inc.	Vexco inc.
J.D. Irving (Scierie Aimé Gaudreau)	Wilfrid Paquet et Fils Ltée

Les tableaux qui suivent montrent les résultats de l'année en termes de déclarations de volumes par essence et territoire de MRC.

VOLUME DE BOIS PRELEVÉ PAR MRC (m³ s.)

MRC	2000-2001	2001-2002
Arthabaska	117 838	106 813
Bécancour	47 343	36 948
Drummond	31 016	28 030
Érable	95 823	95 869
Nicolet-Yamaska	6 045	18 148
<i>Inconnu</i>	18 755	17 251
TOTAL	316 820	303 059

VOLUME DE BOIS PRELEVE PAR ESSENCE (m³ s.)

ESSENCE	2000-2001	2001-2002
Sapin et épinette	171 495	178 092
Mélèze	5 600	5 930
Pins	19 211	16 729
Pruche	8 321	1 947
Thuya	14 551	5 069
Bouleau jaune	853	1 110
Bouleau à papier	24	188
Érable rouge	607	501
Érable à sucre	510	1 043
Feuillus autres	58 819	54 421
Peuplier faux-tremble	16 725	15 669
Peupliers autres	20 104	22 360
TOTAL	316 820	303 059

5.2 CONTRIBUTIONS NON MONÉTAIRES DES PARTENAIRES

Encore cette année, les partenaires ont supporté leur Agence à divers degrés en s'impliquant sur les Conseils, les Comités et autres appuis. L'estimation de la valeur des contributions non monétaires apparaît ci-après :

Groupes	Organisme	Valeur	Total
<i>Ministre</i>	Ministère des Ressources Naturelles	34 200 \$	34 200 \$
<i>Monde municipal</i>	MRC de Bécancour	600 \$	3 300 \$
	MRC de l'Érable	1 400 \$	
	MRC de Drummond	900 \$	
	MRC d'Arthabaska	400 \$	
<i>Industrie</i>	Domtar inc.	600 \$	4 000 \$
	Vexco inc.	1 400 \$	
	Spruce Falls	800 \$	
	Commonwealth Plywood	1 200 \$	
<i>Propriétaire (ogc)</i>	Société sylvicole Arthabaska-Drummond	1 000 \$	3 600 \$
	Groupement forestier Nicolet-Yamaska	1 800 \$	
	Aménagement forestier coop. Wolfe	200 \$	
	Groupement agro-forestier Lotbinière-Mégantic	600 \$	
<i>Propriétaire (spb)</i>	SPB Centre Québec	2 000 \$	4 000 \$
	SPB Région de Québec	2 000 \$	
TOUS	TOUS	49 100 \$	49 100 \$

5.3 VOILET AMÉNAGEMENT FORESTIER

5.3.1 LE PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS

Le programme d'aide à la mise en valeur des forêts de l'Agence offre une assistance financière aux producteurs forestiers reconnus afin de réaliser des travaux forestiers de mise en valeur sur leur propriété. Pour être admissible au programme d'aide, tout producteur forestier doit être reconnu en vertu de la Loi sur les forêts. Le producteur forestier doit posséder une superficie forestière d'au moins 4 ha d'un seul tenant, dotée d'un plan d'aménagement forestier et s'enregistrer auprès d'un bureau d'enregistrement mandaté par le Ministre.

En 2001-2002, 2 662 516 \$ ont été versés aux producteurs forestiers reconnus pour la réalisation de travaux de mise en valeur. Plus de 1 000 propriétaires ont bénéficié du programme pour un montant moyen d'aide de 2 626 \$ tous travaux confondus.

AIDE FINANCIERE PAR TRAITEMENT

Traitements	2000-2001			2001-2002		
	Quantités	Dollars	% Budget	Quantités	Dollars	% Budget
Préparation de terrain	683 ha	445 524	17.9	781 ha	498 988	18.7
Plantation	2 550 654 plants	798 861	32.1	2 356 700 plants	729 494	27.4
Entretien de plantation	1127 ha	601 835	24.2	1080 ha	746 926	28.0
Traitements non commerciaux	154 ha	104 863	4.2	150 ha	121 702	4.6
Traitements commerciaux	377 ha	245 682	9.9	464 ha	282 291	10.6
Drainage	160 km	180 190	7.3	121 km	134 793	5.1
Voirie forestière	47 km	51 747	2.1	53 km	58 032	2.2
Plan d'aménagement forestier	357	57 525	2.3	490	87 070	3.3
Visite conseil	0	0	0	29	3 220	0.1
TOTAL		2 486 227			2 662 516	

5.3.2 VENTILATION DES BUDGETS UTILISÉS PAR MRC

AIDE FINANCIÈRE PAR MRC

MRC	2000-2001		2001-2002	
	Montant	%	Montant	%
Arthabaska	885 766	35.6	842 353	31.6
Bécancour	562 289	22.6	501 025	18.8
Drummond	318 317	12.8	538 586	20.2
Érable	594 120	23.9	653 856	24.6
Nicolet-Yamaska	125 735	5.1	126 696	4.8
TOTAL	2 486 227		2 662 516	

5.3.3 VENTILATION DES BUDGETS PAR AGENTS DE LIVRAISON

AIDE FINANCIÈRE PAR AGENT DE LIVRAISON

AGENT DE LIVRAISON	2000-2001		2001-2002	
	Montant	%	Montant	%
Société sylvicole Arthabaska-Drummond	966 360	38.8	965 597	36.3
Groupement forestier Nicolet-Yamaska	653 490	26.1	680 993	25.6
Groupement forestier Lotbinière-Mégantic	292 576	11.7	297 631	11.2
Aménagement forestier coopératif Wolfe	113 542	5.5	113 170	4.3
Groupement forestier coopératif St-François	8 564	0.1	0	0
Conseiller forestier de la région de Québec	304 706	12.1	318 337	12.0
Syndicat des producteurs de bois Centre du Québec	107 134	4.2	116 437	4.3
Luc Bournival	39 855	1.5	60 072	2.3
Cambium aménagement	0	0	71 313	2.6
Proformen	0	0	22 629	0.8
Domtar	0	0	16 337	0.6
TOTAL	2 486 227		2 662 516	

5.4 VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE

Cette année la vérification opérationnelle s'est effectuée du 1^{er} avril 2001 au 31 décembre 2001. En effectuant la vérification selon ces dates, l'Agence a eu le temps convenu de faire le suivi administratif et d'appliquer le bulletin de la vérification dès le 1^{er} avril de l'année. Ainsi pour les prochaines années, la vérification se fera du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les Agents de livraison ont présenté 1 312 prescriptions de travaux sylvicoles à l'Agence et 1 307 rapports d'exécution ont été fournis en annexe des réclamations de paiement pour fin de vérification.

L'Agence a assumé le mandat de vérification opérationnelle pour l'ensemble des activités du programme d'aide à l'exception du mandat confié au MRN concernant les cas de drainage et de voirie.

Certains travaux présélectionnés ont fait l'objet d'une vérification avant traitement afin de mesurer les critères d'admissibilité au programme lesquels sont impossibles à vérifier après traitement. Il s'agit des travaux de préparation de terrain, d'entretien mécanique de plantation, de dégagement de la régénération naturelle, de drainage et de voirie. Ainsi, l'Agence et le MRN ont vérifié 56 prescriptions de travaux représentant un échantillonnage de 4 %. La sélection des travaux à visiter avant traitement a été faite aléatoirement et manuellement par l'Agence.

La vérification après traitement inclut toutes les activités. Cette vérification permet de valider la conformité administrative, technique, qualitative et quantitative des travaux réalisés dans le cadre du programme de mise en valeur des forêts privées. L'Agence et le MRN ont vérifié 159 exécutions pour un échantillonnage de vérification de 12 %. Les travaux visités ont été choisis aléatoirement par le système de gestion des forêts privées (SGFP).

Les résultats, tous agents de livraison confondus, donnent le bilan suivant :

Bilan de vérification opérationnelle			
		2000-2001	2001-2002
Prescription sylvicole	Administratif	98 %	100 %
	Technique	100 %	98 %
	Terrain	100 %	100 %
Rapport d'exécution	Administratif	99 %	98 %
	Technique	98 %	98 %
	Qualité	93 %	96 %
	Quantité	96 %	95 %

Type de travaux	2000-2001	2001-2002
Préparation de terrain	96 %	95 %
Plantation	84 %	94 %
Entretien	90 %	95 %
Traitements non commerciaux	79 %	96 %
Traitements commerciaux	100 %	94 %
Drainage, voirie	93 %	94 %
Général	92 %	94 %

5.5 PROGRAMMES VERGLAS

Compte tenu de l'ampleur des dégâts causés par la tempête de verglas de 1998, les gouvernements fédéral et provincial ont jugé pertinent de venir en aide aux propriétaires de boisés sinistrés. Furent mis sur pied en 1999, trois programmes d'aide chacun visant un groupe particulier de propriétaires forestiers soient les agriculteurs, les producteurs forestiers à temps plein et ceux à temps partiel.

Modifiés à plusieurs reprises par des décrets gouvernementaux, les programmes Verglas se sont vus modifiés une dernière fois à l'automne 2001 par le décret 1402-2001. Ce décret, adopté suite aux demandes des diverses agences touchées, vise la prolongation des programmes. Les propriétaires inscrits se sont donc vus octroyer un sursis de six (6) mois pour la réalisation des travaux de récupération et de restauration.

Coordination des programmes verglas

La coordination des programmes Verglas est assurée par l'Agence pour l'ensemble de son territoire. En plus des activités de vérification opérationnelle décrites plus bas, l'Agence s'assure entre autres de l'accréditation des agents de livraison, du paiement des activités réalisées et de l'accessibilité des programmes à tous les propriétaires répondant aux critères d'admissibilité. Elle assure aussi le lien entre le MRN et les agents de livraison au niveau des modifications aux programmes, des problèmes techniques rencontrés ou autres.

Vérification opérationnelle

L'Agence a pour mandat de s'assurer de la qualité des services rendus et du bon usage des deniers publics. Elle doit vérifier, sur les plans administratif¹ et technique², au moins 10 % des services rendus par chacun des agents de livraison impliqués dans les programmes et ce pour chacune des activités prévues aux protocoles. Si jugé nécessaire, le vérificateur peut augmenter l'intensité d'échantillonnage pour un agent donné, pour un ou plusieurs types d'activités.

En général, les activités réalisées dans le cadre des programmes Verglas sont conformes. Pour la plupart des problèmes rencontrés, des correctifs ont permis de rendre conformes les activités facturées. L'Agence s'est cependant vue dans l'obligation d'augmenter l'intensité de sa vérification opérationnelle pour certaines activités, notamment la voirie forestière et les travaux de récupération.

¹ La vérification de la conformité administrative consiste à vérifier la présence des pièces justificatives requises et de toutes les informations qu'elles contiennent, incluant les signatures par les personnes autorisées. Elle s'applique à tous les types d'activités prévues aux protocoles

² La vérification de la conformité technique s'effectue sur les éléments techniques des activités réalisées et implique habituellement une visite sur le terrain.

Bilans des montants versés dans le cadre des programmes Verglas

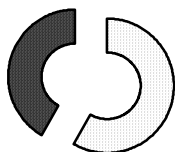
Répartition, selon les activités, des montants versés dans le cadre des programmes verglas pour l'année financière 2001-2002 :

Activité	Montant net	Propriétaires visés	Quantité	Unité
<i>Interventions des agents de livraison</i>				
Ouverture de dossier	18 174 \$	324		
Évaluation sommaire des dommages	98 427 \$	290		
Plan de récupération des bois en perdition	266 271 \$	295		
Plan de restauration des jeunes peuplements	23 799 \$	42		
Visite conseil en matière de biod./conseiller	288 \$	2		
Mise à jour du plan d'aménagement forestier	2 933 \$	17		
Martelage des tiges	416 503 \$	229	2 785	ha
Martelage des contours	5 760 \$	53	67	ha
Martelage des tiges d'avenir	56 006 \$	16	162	ha
Rapport d'exécution	99 245 \$	146		
Suivi forestier	4 152 \$	11		
Transport de plants	5 827 \$			
Sous-total interventions des agents de livraison	997 760 \$			
<i>Aide à l'exécution</i>				
Coupe partielle de récupération	476 725 \$	117	983	ha
Coupe partielle de récupération/jeunes peuplements	40 831 \$	10	61	ha
Coupe totale de récupération	10 575 \$	23	71	ha
Préparation de terrain	19 430 \$	9	31	ha
Mise en terre	34 641 \$	9	123 634	plants
Dégagement des tiges d'avenir	106 483 \$	16	160	ha
Taille de redressement (en plantation)	2 700 \$	1	5	ha
Voirie forestière	21 498 \$	12	12	km
Remboursement TPS/TVQ au propriétaire	10 861 \$	8		
Sous-total aide à l'exécution	723 744 \$			
TOTAL	1 721 504 \$			

Remarques :

Les avances versées aux agents de livraison pour 01-02 (16 812\$) ne sont pas compilées à l'intérieur du tableau présenté.

**rapport aide à l'exécution / aide technique
2001-2002**



- Aide technique (58%)
- Aide à l'exécution (42%)

Répartition, selon les activités, des montants versés dans le cadre des programmes verglas pour les années 1999-2002 :

Activité	Montant net	Propriétaires visés	Quantité	Unité
Interventions des agents de livraison				
Ouverture de dossier	52 451 \$	948		
Évaluation sommaire des dommages	280 097 \$	861		
Plan de récupération des bois en perte	408 207 \$	483		
Plan de restauration des jeunes peuplements	30 723 \$	54		
Recherche/localisation d'éléments de biod./expert	375 \$	1		
Visite conseil en matière de biod./conseiller	431 \$	3		
Mise à jour du plan d'aménagement forestier	4 371 \$	26		
Martelage des tiges	546 832 \$	309	3 657	ha
Martelage des contours	6 459 \$	58	75	ha
Martelage des tiges d'avenir	62 700 \$	17	182	ha
Rapport d'exécution	130 192 \$	177		
Suivi forestier	4 152 \$	11		
Transport de plants	5 827 \$			
Sous-total interventions des agents de livraison	1 532 818 \$			
Aide à l'exécution				
Coupe partielle de récupération	682 919 \$	152	1 408	ha
Coupe partielle de récupération/jeunes peuplements	40 831 \$	10	61	ha
Coupe totale de récupération	22 710 \$	33	151	ha
Rabattage des débris corridor routier	681 \$	3	1 239	m
Préparation de terrain	26 690 \$	10	42	
Mise en terre	34 641 \$	13	123 634	plants
Dégagement des tiges d'avenir	121 895 \$	19	183	ha
Taille de redressement (en plantation)	2 700 \$	1	5	ha
Voirie forestière	22 649 \$	14	13	km
Remboursement TPS/TVQ au propriétaire	12 172 \$	9		
Sous-total aide à l'exécution	967 888 \$			
TOTAL	2 500 706 \$			

**rapport aide à l'exécution / aide technique
pour 1999-2002**



- Aide technique (61%)
- Aide à l'exécution (39%)

Répartition, selon les agents de livraisons, des montants versés dans le cadre des programmes Verglas.

Agent de livraison	1999-2002			2001-2002		
	Aide technique	Aide à l'exécution	Total	Aide technique	Aide à l'exécution	Total
Aménagement forestier coopératif de Wolfe	218 775 \$	155 906 \$	374 681 \$	101 252 \$	101 625 \$	202 877 \$
%	58%	42%		50%	50%	
Cambium Aménagement Forestier Inc.	86 589 \$	129 994 \$	216 583 \$	54 865 \$	103 976 \$	158 840 \$
%	40%	60%		35%	65%	
Conseillers forestiers de la Région de Québec Inc.	8 128 \$	2 328 \$	10 456 \$	571 \$	2 328 \$	2 899 \$
%	78%	22%		20%	80%	
Groupement agro-forestier Lotbinière-Mégantic Inc.	22 600 \$	28 703 \$	51 303 \$	3 579 \$	11 689 \$	15 268 \$
%	44%	56%		23%	77%	
Groupement coopératif forestier St-François	34 559 \$	35 908 \$	70 467 \$	3 799 \$	4 189 \$	7 988 \$
%	49%	51%		48%	52%	
Groupement forestier Nicolet-Yamaska Inc.	21 017 \$	7 954 \$	28 971 \$	5 073 \$	7 954 \$	13 027 \$
%	73%	27%		39%	61%	
Luc Bournival ing.f.	9 605 \$	0 \$	9 605 \$	0 \$	0 \$	0 \$
%	100%	0%		0%	0%	
Marcel Messier ing.f.	94 042 \$	3 929 \$	97 971 \$	0 \$	0 \$	0 \$
%	96%	4%		0%	0%	
Proformen Inc.	154 781 \$	60 606 \$	215 387 \$	33 674 \$	40 058 \$	73 732 \$
%	72%	28%		46%	54%	
Richard Mongrain ing.f.	19 760 \$	32 300 \$	52 060 \$	14 874 \$	22 633 \$	37 507 \$
%	38%	62%		40%	60%	
Société sylvicole Arthabaska-Drummond Inc.	831 253 \$	487 692 \$	1 318 945 \$	767 320 \$	417 015 \$	1 184 335 \$
%	63%	37%		65%	35%	
Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec	31 709 \$	22 568 \$	54 277 \$	12 753 \$	12 278 \$	25 031 \$
%	58%	42%		51%	50%	
TOTAL	1 532 818 \$	967 888 \$	2 500 706 \$	997 760 \$	723 744 \$	1 721 504 \$
%	61%	39%		58%	42%	

6. PLAN D'ACTION 2002-2003

À la suite de l'adoption du plan de protection et de mise en valeur, l'Agence forestière des Bois-Francis a élaboré son plan d'action pour l'année 2002-2003. Ce plan d'action détermine les actions qui seront entreprises pour atteindre les objectifs visés dans le PPMV. Les principaux éléments du plan d'action sont les suivants :

VOLET PROTECTION

La problématique du déboisement pour fins agricoles est majeure et s'est accentuée ces dernières années. L'Agence se penchera sur cette problématique avec ses partenaires pour trouver une solution durable.

VOLET AMÉNAGEMENT FORESTIER

Le budget d'aménagement forestier aura une légère baisse cette année. Quant à la programmation des travaux, elle se fera en fonction de la programmation de l'année deux du plan d'action du PPMV avec une diminution de l'activité de reboisement.

VOLET TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Ce volet est une assise très importante pour assurer la protection et la mise en valeur des forêts privées de la région. Ce programme de formations aux propriétaires a comme objectif de vendre l'aménagement forestier et d'encourager les propriétaires à faire des travaux sylvicoles, et pas nécessairement avec de l'aide financière de l'Agence.

VOLET ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Le Ministre des Ressources naturelles vient d'accorder une entente spécifique pour l'Agence forestière sur l'aménagement innovateur des érablières rouges et l'enrichissement des forêts. La région pourra développer une expertise pour ces types de peuplements.

VOLET MULTIRESSOURCE

L'Agence maintient son objectif de réaliser des travaux multiresource. Dès cette année, une nouvelle activité a été introduite, la coupe acérico-forestière, où l'aménagement des érablières à vocation acéricole est permis. Mais l'Agence est toujours à la recherche de partenaires à levier économique.

SOMMET DE LA FORÊT PRIVÉE

De plus, il faut rappeler que le Ministre des Ressources naturelles, M. François Gendron a annoncé la tenue d'un Sommet sur la forêt privée d'ici mars 2003. Les objectifs du Sommet sont de différents ordres, mais les éléments principaux sont le financement à long terme, le suivi des plans de protection et de mise en valeur et les irritants de fonctionnement.

7. RAPPORT FINANCIER 2001-2002

**AGENCE FORESTIÈRE DES
BOIS-FRANCS**

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2002

L.L.
C.A.

Lemire, Lemire
COMPTABLES AGRÉÉS, senc



Agence Forestière des Bois-Francs

227, rue Notre-Dame Est

Victoriaville (Québec) G6P 4A2

Téléphone : (819) 752-4951 Télécopieur : (819) 751-9947

Courriel : afb@afb.qc.ca

Site Web : www.afb.qc.ca